

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

DEMANDE DE DÉLÉGATION DE SIGNATURE AU DIRECTEUR D'ÉCOLE OU D'INSTITUT

Formulaire à adresser à juridique@univ-fcomte.fr ainsi qu'à la direction des affaires juridiques par courrier interne.

Mme/M. BELLE Floride
Corps/Grade /Catégorie (A ; B ; C) IGE CN A-
Fonctions exercées : Responsable de service administratif
Composante/service de rattachement INSPE

demande, par la présente, au directeur d'institut ou d'école, de bénéficier d'une délégation de signature en matière financière

UB concernée : 918
CR concerné : 0001-0200-0325-0339-0370-0390-0450-
Visa du supérieur hiérarchique direct : 0454 0625 0825-0950

Certifié exact, à Besançon

Le 8/09/23

Signature originale et manuscrite du délégataire :



(En cas de délégation financière, la signature originale et manuscrite sert de spécimen au comptable public pour opérer ses contrôles définis par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique)

☒ Le directeur d'institut ou d'école délègue sa signature en matière financière à l'agent mentionné ci-dessus

Montant maximum des dépenses autorisé :

Date de prise d'effet de la délégation (à remplir par la DAJ) :

Fait le : 8 septembre 2023

Signature du directeur d'école ou d'institut attestant du caractère exécutoire de la délégation :

Le Directeur
FREDERIC MUYARD
INSPE de l'Université de Franche-Comté
57 Avenue de Montjoie
BP 41665
25042 BESANCON CEDEX
Tél : 03 81 65 71 00

Si elle est accordée, la présente délégation de signature fera l'objet d'une décision de délégation de signature définissant le champ de la délégation et l'identité ainsi que la fonction du délégataire.